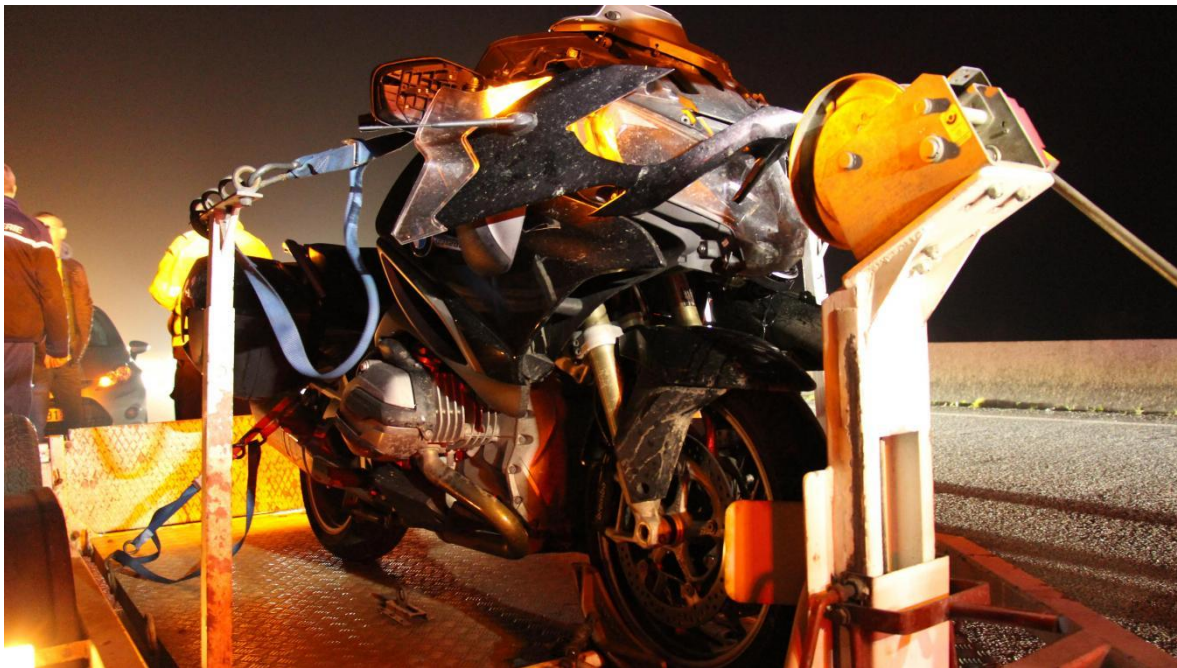


Elle se fait doubler par une moto... sans pilote

Ce dimanche 8 avril, vers 20 h 30, une jeune femme a eu la drôle de surprise de se faire doubler sur la RN 42 par une moto dont le pilote avait été éjecté après avoir été percuté par un volatile. Le quinquagénaire n'est heureusement que légèrement blessé.

Anthony Berteloot | 08/04/2018



La moto a poursuivi sa route seule sur plus de 600 mètres

Tandis que la commune de Mametz finissait de fêter la moto à quelques kilomètres, c'est un accident pour le moins insolite qui s'est produit sur la RN 42, au niveau de Seninghem, près de Lumbres. Selon les premiers éléments de l'enquête, un motard d'une cinquantaine d'années, résidant Escoëilles, a été percuté par un volatile, probablement un faisan, tandis qu'il roulait derrière une voiture. probablement déséquilibré, voire étourdi par le choc, le motard a été éjecté de sa monture. On ne sait pas avec certitude, en revanche, si le quinquagénaire a chuté avant de percuter ou en percutant le véhicule qui le précédait.

600 mètres sans pilote

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La jeune femme au volant de la Clio et sa passagère ont eu la surprise de voir la moto les dépasser... par la gauche, dans les règles, mais sans pilote au guidon. Équipée d'un régulateur de vitesse, la moto, une routière, a fini par tamponner les glissières des deux côtés de la chaussée avant de se coucher plus de 600 mètres plus loin.

Par bonheur, le pilote, très bien protégé par ses équipements, n'a pas subi de grosses blessures. Il a été emmené par les sapeurs-pompiers de Lumbres au centre hospitalier d'Helfaut pour affiner le diagnostic des secours. La conductrice du véhicule, choquée, a été raccompagnée par sa famille, tandis que les services de gendarmerie de Lumbres et la direction interdépartementale des routes (DIR) s'occupaient de l'enquête et de la sécurisation des lieux.